



Assemblée annuelle des parents

Madame,

Monsieur,

C'est la rentrée! Les activités de l'école se mettent graduellement en place. Aussi, nous vous invitons à votre assemblée annuelle de parents qui se tiendra le jeudi 16 septembre 2021 à compter de 19 heures à cafétéria de l'école La Source.

Le but de cette rencontre est de vous donner un aperçu de l'organisation scolaire 2021-2022 et d'élire les représentantes et représentants des parents du conseil d'établissement de l'école.

VOUS TROUVEREZ AU VERSO DE CE DOCUMENT L'ORDRE DU JOUR
MERCI DE L'AVOIR EN MAIN LORS DE LA RENCONTRE

Au plaisir de vous rencontrer,

Parent et présidente du
conseil d'établissement,

Clémence Wangni

La directrice de l'école La Source,

Sylvie Rivest

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
JEUDI 16 septembre 2021 à 19 h
Cafétéria de l'école La Source

ORDRE DU JOUR

	<ol style="list-style-type: none">1. Ouverture de l'assemblée annuelle des parents2. Désignation d'une ou d'un secrétaire d'assemblée3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
	<ol style="list-style-type: none">4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 16 septembre 20205. Organisation scolaire et clientèle 2021-20226. Période de questions
	<ol style="list-style-type: none">7. Explication sur la composition et les fonctions du conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents, du comité de parents et du comité consultatif des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)
	<ol style="list-style-type: none">8. Procédures d'élections : président d'élection, secrétaire et scrutateurs9. ÉLECTIONS 2021-2022<ol style="list-style-type: none">9.1 Élection des parents au conseil d'établissement9.2 Élection du parent représentant au comité de parents et substitut9.3 Élection du parent au comité EHDA9.4 Nomination d'un parent substitut du conseil d'établissement pour compléter un poste qui deviendrait vacant en cours d'année9.5 Recommandation de l'assemblée annuelle sur la formation d'un organisme de participation des parents10. Autres sujets <hr/><hr/><hr/>11. Levée de l'assemblée <p style="text-align: center;">Durée de la rencontre : 60 minutes maximum</p>